

<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME</p>	<p>DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE</p>
<p><u>Nombre de membres :</u> Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 16</p> <p><b>Quorum atteint</b></p> <p><u>date de convocation :</u> 03/06/2025</p> <p><u>date d'affichage :</u> 03/06/2025</p>	<p>L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ le 03 du mois de Juin à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur VASSY Jean-Louis, Maire en présence des conseillers : Madame BESSON Isabelle, Monsieur CHARVAT Patrick, Madame SAUREL Nelly, Monsieur VINCENT Bret, Monsieur GAUDENECHÉ Patrice, Madame MARION Isabelle, Monsieur MARY Claude, Madame DUC Gwendoline, Madame BARRIER Marie-Agnès</p> <p><u>Absents excusés :</u> Monsieur DUC Bernard ayant donné pouvoir à Madame DUC Gwendoline Monsieur ROLIN Jérôme ayant donné pouvoir à Monsieur GAUDENECHÉ Patrice Madame JANTON Joëlle ayant donné pouvoir à Monsieur BRET Vincent Madame MATHIEU-POUGET Régine ayant donné pouvoir à Monsieur CHARVAT Patrick Madame RONGY Marie-Madeleine ayant donné pouvoir à Madame BESSON Isabelle Monsieur PAQUIEN Lionel ayant donné pouvoir à Monsieur VASSY Jean-Louis Monsieur CLET Benjamin, Monsieur RODRIGUEZ Richard</p> <p><u>Absents :</u> Madame CARRERE Alexandra,</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> Monsieur CHARVAT Patrick</p>

**DÉLIB. N° 033-2025 - OBJET : AUGMENTATION DU LOYER DU LOGEMENT  
SITUE AU 85 chemin des vignes de la cure - Saint-bonnet-de-valclérieux**

**objet : révision du loyer d'un logement communal avant remise en location**

L'an deux mille vingt cinq, le 3 juin, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de VALHERBASSE, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. VASSY Jean-Louis, Maire.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du [ancienne délibération s'il y a lieu] fixant le précédent loyer du logement situé 85 chemin des vignes de la cure – saint bonnet de valclérieux ;

**Vu** la vacance actuelle du dit logement communal;

**Considérant** la nécessité de réviser le montant du loyer afin de l'adapter aux prix du marché local et aux charges d'entretien croissantes ;

**Considérant** que cette révision est un préalable à la remise en location du logement ;

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité** décide :

**Article 1 :**

Le loyer mensuel du logement communal situé 85 chemin des vignes de la cure 26350 Valherbasse Saint bonnet de valclérieux, actuellement vacant, est fixé à 300 € hors charges à compter de sa prochaine mise en location.

**Article 2 :**

Les charges locatives seront déterminées en fonction des consommations réelles et des prestations fournies, selon les modalités habituelles de répartition.

### Article 3 :

Le Maire est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération, notamment de la signature du bail à venir et de toutes les formalités nécessaires à la relocation du logement.

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an susdits.

Résultat du vote	
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait certifié conforme  
A Valherbasse le 03 Juin 2025

Le Maire ~~VASSY~~ Jean-Louis

